



À NE PAS PUBLIER AVANT
le 7 décembre 1995

PIO 13/95

**EN DATE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE DE 1995,
L'OACI EST EN SITUATION FAVORABLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DE L'INDUSTRIE MONDIALE DU TRANSPORT AÉRIEN**

MONTREAL, le 7 décembre 1995 – Conformément à une décision prise en 1992 par l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la communauté aéronautique mondiale commémore le 7 décembre de chaque année la Journée internationale de l'aviation civile. Le thème de cette année, «l'avion dans nos vies», offre à l'OACI et à ses 183 États contractants l'occasion de sensibiliser plus encore le public mondial à l'importance de l'aviation civile internationale dans le développement économique et social des États. L'accent est mis aussi sur le rôle de l'OACI dans le progrès de la sécurité, de l'efficacité et de la régularité du transport aérien international.

Dans son message aux États, le Président du Conseil de l'OACI, M. Assad Kotaite, se réjouit du défi que l'Assemblée de l'OACI, à sa 31^e session (19 septembre — 4 octobre 1995), a demandé à l'Organisation de relever: devenir encore plus efficace qu'elle n'a été au cours des cinquante dernières années. M. Kotaite est convaincu que l'OACI est en situation particulièrement favorable pour continuer de jouer son rôle de chef de file dans l'industrie mondiale du transport aérien.

M. Philippe Rochat, Secrétaire général de l'OACI, souligne l'importance du transport aérien comme industrie de croissance, non seulement à l'échelle mondiale, mais aussi pour chaque État. Il signale que même les besoins fondamentaux de la vie, tels la nourriture, la santé et l'éducation, dépendent désormais dans une large mesure du transport aérien. La formation pour les services et l'infrastructure de l'aviation civile ont une incidence profonde sur le développement des compétences et, par conséquent, sur le bassin de la main-d'oeuvre de chaque État. Or les secteurs de l'économie de chaque État dans lesquels l'aviation civile joue le rôle le plus significatif, par exemple le commerce, le transport et le tourisme, sont essentiels à la santé de l'économie et au bien-être des citoyens de l'État en question.

M. Rochat conclut en disant:«Le thème de cette année, «l'avion dans nos vies», est un tribut à la manière dont ce mode de transport, qui n'est pas encore centenaire, a transformé nos vies. Nous nous engageons envers vous à poursuivre nos efforts pour que ce mode de transport, actuellement le plus sûr, progresse encore en matière de sécurité, de régularité et d'efficacité, en collaborant pleinement avec tous nos États contractants et avec la communauté aéronautique internationale.»

L'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile dans le monde. Institution spécialisée des Nations Unies, elle établit les normes et règles internationales nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité du transport aérien, et elle est l'instrument de la coopération entre ses 183 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

– FIN –



**Allocution de M. Assad Kotaite, Président du Conseil
de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
à l'occasion de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1995**

L'OACI célèbre en ce 7 décembre 1995 son 51^e anniversaire, et le cadeau que ses 183 États contractants font à l'Organisation ne pouvait être plus approprié. À sa 31^e session, qui s'est tenue à Montréal du 19 septembre au 4 octobre derniers, l'Assemblée de l'OACI a reconnu que durant plus de cinquante ans, l'Organisation s'est acquittée de ses fonctions avec compétence et efficacité, mais elle a estimé que l'OACI devait devenir plus efficace encore face aux défis nouveaux et à l'évolution rapide des domaines technologique, économique, social et juridique, dans un contexte mondial de contraintes financières. De fait, en sa qualité d'organe souverain qui rend toutes décisions concernant l'Organisation, l'Assemblée a reconnu que la communauté aéronautique mondiale traverse une période de changement fondamental et que l'OACI n'est pas à l'abri de ce processus. Elle a donc investi l'Organisation d'un mandat clair pour ses cinquante ans à venir.

Je me réjouis du défi que l'Assemblée nous demande de relever. Dans ma propre allocution à l'occasion de cette session, j'ai souligné l'importance de faire changer les choses, non pas pour le plaisir de le faire, mais dans le but de progresser. Chaque fois que l'Organisation a dû faire face à des changements radicaux, elle s'est ralliée aux besoins de ses États contractants devant ces changements. L'Organisation a toujours tiré sa force de l'esprit de coopération mondiale enchâssé dans la Convention de Chicago par ses pères fondateurs, ainsi que de sa capacité d'adaptation à l'évolution du monde.

Voilà pourquoi, à l'occasion de cette commémoration placée sous le thème «l'avion dans nos vies», je suis convaincu que l'OACI est en situation particulièrement favorable pour continuer de jouer son rôle de chef de file dans l'industrie mondiale du transport aérien.

La vigueur des économies de nos États contractants est de plus en plus liée au transport aérien. Ayant reconnu cette réalité et le fait que la sécurité, la régularité et l'efficacité de l'aviation civile internationale dépendent d'un consensus global, les États en sont venus à être plus exigeants encore à l'égard de leur Organisation, l'OACI. Nous continuerons à croître et à prospérer dans le cadre de ce mandat, et dans ce processus, nous poursuivrons l'érection de cette structure complexe qui soutient la communauté aéronautique à l'échelle mondiale.



**Allocution de M. Philippe Rochat, Secrétaire général
de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
à l'occasion de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1995**

L'industrie du transport aérien international, qui est déjà l'une des plus grandes au monde, continue de croître à un rythme honorable. En 1994, 1,2 milliard de personnes ont utilisé les services aériens. Si l'on combine ce chiffre aux distances parcourues, on obtient un total de 2 086 milliards de passagers-kilomètres. Nous nous attendons à ce que ce chiffre passe cette année à 2 222 milliards de passagers-kilomètres, soit une augmentation de 6,8 %, et l'année prochaine (1996) à 2 372 milliards, soit une augmentation supplémentaire de 6,5 %. Les vingt millions de tonnes de fret transportées par voie aérienne en 1994 représentaient un progrès de 14 % par rapport à 1993, et l'on s'attend à ce que le fret augmente à un rythme plus accéléré encore que le trafic de passagers. Sur le plan financier, l'exercice 1994 s'est soldé pour les compagnies aériennes du monde par une deuxième année de bénéfices d'exploitation, après trois années consécutives de pertes d'exploitation (1990-1992). Ces tendances indiquent que le transport aérien est une industrie à forte croissance, non seulement à l'échelle mondiale, mais aussi pour les régions et les États.

Si l'on réfléchit à l'influence que le transport aérien commercial a désormais sur nos vies, nous constatons que la plupart des domaines qui nous importent comportent un élément lié au transport aérien. Même les besoins fondamentaux de la vie, tels la nourriture – qu'il s'agisse d'apports à l'agriculture, d'importation ou d'exportation de denrées alimentaires –, ou encore la santé et l'éducation, dépendent désormais, dans une large mesure, du transport aérien. Les besoins de formation des services et de l'infrastructure de l'aviation civile ont une incidence profonde sur le développement et, par conséquent, sur le bassin de main-d'oeuvre de chaque État. Or les secteurs de l'économie de chaque État dans lesquels l'aviation civile joue le rôle le plus significatif, par exemple le commerce, le transport et le tourisme, sont essentiels à la santé de l'économie et au bien-être des citoyens de l'État en question. Par dessus tout, l'aviation civile sert de plus en plus à rapprocher les peuples, non seulement en réduisant les distances et les obstacles naturels, mais aussi en sensibilisant les peuples aux impératifs qui leur sont communs du fait de l'interaction croissante de l'avion, du satellite et de l'ordinateur.

Le 7 décembre de chaque année nous célébrons la Journée internationale de l'aviation civile. Le thème de cette année, «l'avion dans nos vies», est un tribut à la manière dont ce mode de transport, qui n'est pas encore centenaire, a transformé nos vies. Au Secrétariat de l'OACI, nous sommes heureux de ce que cette remarquable croissance du transport aérien civil ait toujours été accompagnée d'une augmentation de la sécurité. Nous nous engageons envers vous à poursuivre nos efforts pour que ce mode de transport, actuellement le plus sûr, progresse encore en matière de sécurité, de régularité et d'efficacité, en collaborant pleinement avec tous nos États contractants et avec la communauté aéronautique internationale.